

## Formulaire de demande de raccordement au réseau AEP du SEBVF

## Renseignements administratifs

| Demandeur  ☐ Particulier  | ☐ Collectivité                                       | □ Autre :                     |
|---|--|-------------------------------|
| Coordonnées du demandeur (adresse d'envoi du devis)                 |  |                               |
| Nom / Raison sociale :  |  |                               |
| Prénom :  |  |                               |
| N° SIRET (pour Société, organisme public, SCI/SCI                   | EA.) :   |                               |
| N° de Rue / Rue :   |  |                               |
| Code postal : Ville :   |  |                               |
| Tél. domicile : Tél. portable :                                     | Courriel :   |                               |
| Adresse précise du raccordement à réaliser                          |  |                               |
| N° de Rue / Rue :   |  |                               |
| N° de parcelle / n° de Section :                                    |  |                               |
| Code postal : Ville :   |  |                               |
| Renseignements techniques   |  |                               |
| Travaux de raccordement concernant*                                 |  |                               |
| ☐ le réseau d'eau potable uniquement                                |  |                               |
| ☐ le réseau d'eau potable et le réseau                              | d'assainissement¹                                    |                               |
| Nature des travaux* Travaux neufs pour :                            |  |                               |
| ☐ la réalisation d'un raccordement ave                              | ec nose d'un ou plusieurs compteurs                  |                               |
| ☐ la réalisation d'un raccordement sar                              | •  |                               |
| ou Travaux de rénovation – modification de                          | raccordement pour :                                  |                               |
| ☐ le déplacement d'un compteur avec                                 | •  |                               |
| ☐ la pose d'un ou plusieurs compteurs                               | supplémentaires avec reprise du racco                | rdement existant <sup>3</sup> |
| ou Mise en service d'un raccordement existant (lotissement,) pour : |  |                               |
| ☐ la pose d'un ou plusieurs compteurs                               | (dans borne ou regard déjà en place <sup>4</sup> ) - | - Nombre :                    |

<sup>\*</sup>Cocher la case correspondante

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Possibilité éventuelle de coordination (terrassement), si les travaux sont sous contrôle de la Collectivité compétente (Maître d'Ouvrage)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mise en conformité – pose d'un regard de comptage en limite de domaine public

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mise en conformité – pose d'un regard multicomptage en limite de domaine public (sauf si local technique)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Raccordement existant et conforme aux prescriptions techniques du SEBVF

## Usage du raccordement d'eau potable

| Usage de l'eau à titre domestique pour*  ☐ une maison d'habitation   | •  |  |  |
|--|--|--|--|
| Usage de l'eau à titre professionnel pou  ☐ une activité commerciale | r* □ une activité industrielle □ une activité agricole |  |  |
| Utilisation d'autres sources d'alimentati  ☐ Oui                     | on en eau*   |  |  |
| Si oui,<br>□ Puits, forage   | ☐ Réutilisation des eaux de pluie                      |  |  |
| Fait à   |  |  |  |
| ·  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Ces informations seront exploitées dans le cadre du montage technique du dossier de raccordement et pour un meilleur suivi de vos consommations à venir.

La mise en service de votre nouveau raccordement, du ou des nouveaux compteurs entraînera d'office l'établissement d'un contrat d'abonnement pour chaque compteur posé.

## PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE

- La copie de la 1<sup>ère</sup> page du permis de construire (s'il s'agit d'une nouvelle construction)
- L'acte de propriété (ou attestation notariée, ou extrait du Livre Foncier)
- Le plan de situation de la parcelle
- Le plan de masse avec indication de l'emplacement de la borne ou du regard de comptage (à l'exception des raccordements en lotissement)
- Un document justifiant du droit de passage (voie d'accès) si la parcelle à desservir est en retrait par rapport à la voie principale
- Un chèque de 120,00 €(\*) à l'ordre du Trésor public (sauf pour les devis en lotissement et les devis de séparation maison d'habitation/exploitation agricole)
- Une attestation simplifiée si vous souhaitez pouvoir bénéficier de la TVA à taux réduit sur les travaux

NB: (\*) Pour l'établissement d'un devis, vous devez vous acquitter au préalable, d'un chèque bancaire de 120 €, ce dernier sera défalqué du montant global de votre facture si vous passez commande dans un délai de deux mois suivant la date de l'établissement du devis. Au-delà de ce délai, la somme de 120 € ne donnera plus lieu à remboursement.